Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
001-210102646-20220913-DELIB_2022_25-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 15/09/2022

2022-09-25

DEPARTEMENT DE L'AIN
Arrondissement de Bourg
Canton d'Attignat
Commune de MONTRACOL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE MONTRACOL

Séance du 13 septembre 2022

L'an deux mil vingt-deux et le 13 septembre à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de Montracol, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur David LAFONT, Maire, à la mairie.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	11

Présents :
MMES Hélène ROUX DIT RICHE, Corinne AGIUS, Sophie JACOB-GAUTHERET, Annie CHARTREZ, Aurélie CAVALLERO, Bénédicte JOURDIN,
MM. Christophe JOLY, Christophe SUBTIL, Laurent CLAUS, Martial CHEVALIER,

DATE DE LA CONVOCATION
Le 5 septembre 2022

Absent excusé :
MME Patricia CHAMBARD
MM. Frédéric REFOUVELET, Loïck YONNET, Morgan MERLE

A été élu secrétaire : Monsieur Christophe SUBTIL

Objet : **ADOPTION DU NOUVEAU REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE POLYVALENTE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que vu l'évolution des conditions d'utilisation et de location de la Salle Polyvalente de Montracol, il convient d'adopter un nouveau règlement intérieur.

Le règlement intérieur sera annexé à la présente délibération

Tous les documents liés à la réservation (dossier de réservation, fiche état des lieux…) seront modifiés en ce sens.

Le Conseil municipal, réunit ce jour et après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE** d'adopter le nouveau règlement intérieur de la Salle Polyvalente
- **DECIDE** de modifier les documents liés à la réservation.

2022-09-25

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
David LAFONT

MAIRIE de MONTRACOL (AIN)

Certifié exécutoire
Reçu en Préfecture le
Publié ou notifié le
Le Maire,